

Image not found or type unknown



Droit sécurité social RSI

Par **manu49160**, le **30/08/2015** à **17:05**

Bonjour,

Voilà ma situation quand me stresse terriblement.

Depuis le 17 août, je suis indépendant. Le RSI me couvre t-il depuis ce jour ? Avant, j'étais en ayant droit sur la carte vitale de mon ami.

Je les ai appelés la semaine dernière me disant qu'ils n'ont rien sur moi encore. Est-ce normal ?

Merci

Je mets également ce message dans le sous-forum "Santé"